

L'hon. M. BALLANTYNE: Des postes de signaux ont été établis, d'où il est fait rapport du mouvement des navires par le moyen de la télégraphie sans fil, de la télégraphie ordinaire et du téléphone. Le service s'étend depuis Saint-Jean (N.-B.) jusqu'à Halifax et le cap Race.

M. SINCLAIR (Guysborough): Le ministre a-t-il fait établir de nouvelles lignes téléphoniques sur les côtes et, dans l'affirmative, à quels endroits?

L'hon. M. BALLANTYNE: Le ministère de la Marine a une convention avec la compagnie de téléphone Bell, qui a fait monter les prix. Les \$10,000 répondent à cette augmentation pour l'exercice en cours.

M. SINCLAIR (Guysborough): C'est à la compagnie de téléphone Bell que va cet argent?

L'hon. M. BALLANTYNE: Oui.

L'hon. M. FIELDING: Y a-t-il un poste de signaux à Westport (N.-E.)?

L'hon. M. BALLANTYNE: Oui.

L'hon. M. FIELDING: On a prétendu que des changements avaient eu lieu à cet égard ces temps derniers; que l'on avait démoli l'ancien poste pour l'installer ailleurs.

L'hon. M. BALLANTYNE: Oui, on l'a installé au phare même à la demande des armateurs.

L'hon. M. FIELDING: Le public en général estime-t-il que le changement est avantageux. D'aucuns prétendent que l'endroit est bien mal choisi et que le poste répond bien peu au besoin de la navigation. Je ne voudrais cependant rien dire de trop affirmatif.

L'hon. M. BALLANTYNE: Le signal des tempêtes reste où il est, mais le poste a été descendu au phare, comme je l'ai dit, sur la demande des intéressés.

L'hon. M. FIELDING: Que faut-il entendre par intéressés?

L'hon. M. BALLANTYNE: Les propriétaires de paquebots, les compagnies de navigation et, particulièrement, la Fédération maritime de Montréal.

L'hon. M. BALLANTYNE: Absolument.

L'hon. M. FIELDING: Au besoin, les dossiers du ministère montreront, n'est-ce pas, que le changement a été fait sur leur demande?

M. SINCLAIR (Guysborough): Quels sont les endroits de la côte de la Nouvelle-

[L'hon M. Fielding.]

Ecosse où l'on fait usage de signaux de tempête?

L'hon. M. BALLANTYNE: Il s'agit ici du service des signaux. Les signaux de tempête figurent sous la rubrique des crédits destinés au service météorologique.

M. SINCLAIR (Guysborough): Quel est l'objet de ce service?

L'hon. M. BALLANTYNE: Dès qu'un navire passe à une station de signaux, celui qui est préposé à cette station téléphone à la station suivante pour indiquer le nom du navire, l'heure où il est passé à la station, afin que si, par exemple, mon honorable ami revenait de Liverpool à Montréal, ses amis de Montréal connussent l'heure où le navire arriverait à Montréal après être passé à Sorel à telle heure ou à Trois-Rivières à telle autre heure.

M. SINCLAIR (Guysborough): Y a-t-il des stations comme celles-là sur la côte de la Nouvelle-Ecosse?

L'hon. M. BALLANTYNE: L'île aux Perdrix, Camperdown et Westport.

M. PARENT: Cet item comprend-il le salaire des hommes chargés du service?

L'hon. M. BALLANTYNE: Oui.

M. LAVIGUEUR: Les salaires sont-ils augmentés?

L'hon. M. BALLANTYNE: De \$2,000.

M. COPP: Je pensais que la somme supplémentaire de \$10,000 représentait une allocation extraordinaire par rapport au service téléphonique des signaux.

L'hon. M. BALLANTYNE: Par rapport au service téléphonique et télégraphique à la fois.

M. COPP: Je vois, dans le rapport de l'auditeur général pour l'année dernière, qu'il a été versé \$14,157.10 à la compagnie du téléphone Bell, en raison de ces services. Déduction faite de l'allocation provisoire, des primes accordées en raison de la cherté de la vie, ce service n'a coûté, en tout, que \$59,000. S'il n'est alloué qu'un supplément de \$2,000 pour service téléphonique, je ne vois pas pourquoi le ministre demande une augmentation de \$10,000 quand les dépenses n'ont représenté que \$59,000, l'année dernière.

L'hon. M. BALLANTYNE: L'augmentation des salaires représente non pas \$2,000, mais \$4,000; le service télégraphique représente \$4,000 de plus, et le service téléphonique, \$4,000.